

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

2 décembre 2021, 19h30

Vidéo conférence

1. Présentation des personnes présentes et validation des membres actifs

Madame Valérie Tanguay (directrice de l'école de Danse)

Madame Sunita Mukhedkar, Présidente du Conseil d'administration

Madame Sylvie Lacoste, Vice-Présidente du Conseil d'administration

Madame Kathleen Shannon, Secrétaire du Conseil d'administration

Monsieur Steve Richard (comptable)

Madame Johanne Carrier (mère d'élèves)

Monsieur Mathieu Dufour (père d'élèves)

2. Vérification du quorum

Nous avons le quorum puisque ça prend 7 personnes et nous avons la lettre de procuration signée par Madame Valérie Ménard, Trésorière du conseil d'administration (voir Annexe)

3. Ouverture de l'assemblée

Assemblée ouverte à 19:46

4. Nomination du président et secrétaire d'assemblée. Madame Sunita Mukhedkar nomme Madame Valérie Tanguay, présidente et Madame Kathleen Shannon, Secrétaire. Secondé par Sylvie Lacoste. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du Jour est proposé par Madame Sunita Mukhedkar et secondé par Madame Sylvie Lacoste. Il est adopté à l'unanimité.

6. Présentation des États Financiers

Les revenus et dépenses de l'année sont présentés par le comptable Steve Richard, CPA. Nous avons une grosse baisse des revenus d'inscriptions. Malgré tout, en limitant les coûts, nous avons pu générer un excédent. Le gros des coûts vient des salaires, pour assurer la pérennité de l'école, il faut absolument conserver ses professeurs.

Les frais de tenue de livre, radiation de stock (inventaire qui n'a plus vraiment de valeur) les dépenses ont été bien contrôlées. Également, nous avons été chercher un maximum de l'aide gouvernementale offerte aux OSBL (félicitations à la directrice et aux gestionnaires). Nous sommes en mesure de dégager un profit de 50 000\$, ce qui va nous donner de la flexibilité pour les années à venir. L'objectif n'est pas de générer ce genre d'excédent chaque année car on pourrait perdre notre statut d'OSBL.

Quoi faire avec le surplus ? à discuter en conseil d'administration car si on n'utilise pas à court terme, environ 160 000\$ dans le compte de banque. Penser à investir.

Bilan : la situation est belle. Coudée franche pour activer des projets.

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 novembre 2020

Madame Sunita Mukhedkar propose et Madame Sylvie Lacoste seconde. Adopté à l'unanimité.

8. Mot de la présidente

Madame Sunita Mukhedkar, Présidente du Conseil, remercie d'abord la directrice Madame Valérie Tanguay et ensuite les membres du C.A pour leur grande disponibilité.

9. Rapport de la directrice générale

La Directrice de l'école de Danse de Boucherville, Madame Valérie Tanguay présente un document Power point pour faire un retour sur la saison 2020-2021.

Points positifs, notre taux d'occupation augmente, on a donc fait de bons choix, rentables. Taux de 80% record pour nous. On est allé chercher le maximum de subventions pendant la COVID, ce qui nous a beaucoup aidé à avoir un budget équilibré.

Objectif : fidéliser notre clientèle 8-12 ans. Nous pensons offrir plus de cours de perfectionnement, élèves ciblés et contactés personnellement ; mesure efficace à 100% cours ouverts à tous, sans pré-requis.

On a aussi ouvert les inscriptions à la session, ce qui constitue une nouveauté et qui a pour résultat de rendre les cours de danse plus accessibles. Aussi, nous avons bonifié notre offre de « Workshop » pour faire danserons élèves encore plus souvent et augmenter la visibilité de l'École.

a. Nomination des vérificateurs pour 2021

Madame Valérie Tanguay propose de conserver Lemieux et Richard pour les États financiers; ils offrent un bon service et qui sont une entreprise locale. Proposé par Madame Sunita Mukhedkar et secondé par Madame Sylvie Lacoste.

b. Budget 2021-2022 a été présenté

10. Élection d'un président et d'un secrétaire d'élection, Madame Valérie Tanguay et Kathleen Shannon

11. Élection des membres du Conseil d'administration 2021-2022

Madame Sunita Mukhedkar a proposé Madame Valérie Ménard comme trésorière et Madame Kathleen Shannon comme secrétaire. Les autres membres restent aussi. Secondé par Madame Sylvie Lacoste.

Adopté à l'unanimité

12. Varia

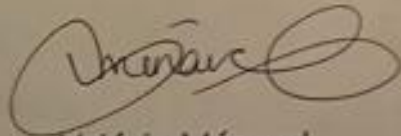
13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée 20:20 proposé Madame Sunita Mukhedkar et secondé par Madame Sylvie Lacoste.

Le 1 décembre 2021
Valérie Ménard
1194 rue de Caen
Boucherville, Québec J4B 7X5

Je soussignée Valérie Ménard au 1194 rue de Caen
Boucherville, Québec J4B 7X5, donne mandat à
Madame Sunita Mukhedkar au 689 Charles Goulet
Boucherville, Québec J4B 0A3, pour me représenter et
voter en mes lieu et place à l'assemblée générale
prévue le 2 décembre 2021 concernant l'École de
danse de Boucherville.

Bien à vous,



Valérie Ménard
Trésorière
École de danse de Boucherville